



PILE

10
ANSAUCUN BESOIN DE
CHANGER LA PILE

AVERTISSEUR DE FUMÉE + MONOXYDE DE CARBONE

AUCUN CHANGEMENT DE PILE PENDANT 10 ANS

GAMME DÉTECTE | MODÈLE 30CUD10-VCA | ARTICLE 21032772

AUCUNE ALERTE SONORE DE PILE FAIBLE

L'alarme sonore de l'appareil vous rappelle qu'il est temps de le remplacer 10 ans après son activation.

ALERTES VOCALES

Des alertes vocales au langage clair, en français ou en anglais, vous indiquent exactement pourquoi l'alarme retentit, afin que vous puissiez réagir rapidement.

MOINS DE FAUSSES ALARMES

Sa technologie de détection avancée réduit le déclenchement de fausses alarmes causées par la fumée de cuisson.

AVERTISSEURS PROCÉDANT À DES AUTOTESTS**

Afin d'assurer une meilleure protection, les composants internes font en sorte que l'avertisseur fonctionne toujours de la façon prévue.

Conforme
aux normesULC 531 et
CSA 6.19-17Technologie
Photoélectrique +
Micrologiciel

Les images sont fournies à des fins d'illustration seulement.
Le produit réel peut différer légèrement.

Description

La marque de produits de sécurité-incendie résidentiels n° 1 en Amérique du Nord* vous offre un produit d'avant-garde en matière de protection combinée contre les incendies et le monoxyde de carbone, soit l'avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone Kidde de modèle 30CUD10-VCA.

Cet avertisseur présente un design moderne, idéal pour tous les espaces de vie. Sa technologie de pointe lui permet de déclencher rapidement des alertes, ce qui permet à votre famille de disposer de plus de temps pour se rendre en lieu sûr, et sa technologie de détection avancée réduit le risque de fausses alarmes souvent déclenchées par la fumée de cuisson.

Ayant été soumis à des essais exhaustifs, et conçu selon les normes UL/ULC/CSA en ce qui a trait à la sécurité et à la fiabilité, cet avertisseur DÉTECTE de Kidde est alimenté par une pile d'une durée de 10 ans que vous n'aurez jamais à remplacer, afin de vous fournir des alertes liées à la présence de fumée ou de monoxyde de carbone (CO), au moyen d'un seul et même appareil à prix abordable.

De plus, il procède automatiquement à des autotests et est facile à installer, grâce à son support de montage par enclenchement rotatif inclus. Doté d'une capacité d'émission de notifications de fin de vie, une alarme sonore de l'avertisseur vous rappellera qu'il est temps de le remplacer 10 ans après son activation. Ce modèle émet également des alertes vocales qui vous indiquent la raison précise pour laquelle l'alarme retentit, afin que vous puissiez réagir rapidement.

Alarmes – Avec témoin à DEL multicolore

Incendie : Le témoin à DEL clignote en rouge en synchronisme avec la séquence de sons de l'alarme (3 longs bips). L'avertisseur répétera cette séquence d'alarme jusqu'à sa réinitialisation, ou l'élimination de la fumée.

Monoxyde de carbone : Le témoin à DEL clignote en rouge en synchronisme avec la séquence de sons de l'alarme (4 bips rapides). L'avertisseur répétera cette séquence d'alarme jusqu'à sa réinitialisation, ou l'élimination du monoxyde de carbone.

Fin de vie de l'avertisseur : L'avertisseur émettra 2 pépiements en synchronisme avec le témoin à DEL clignotant en ambre une fois par minute.

Historique des alarmes : Alerte l'utilisateur si de la fumée ou du monoxyde de carbone ont été détectés dans les dernières 24 heures. Si de la fumée a été détectée, le témoin à DEL clignote en rouge une fois toutes les 15 secondes. Si du monoxyde de carbone a été détecté, le témoin à DEL clignote en rouge deux fois toutes les 15 secondes.

Caractéristiques et avantages

- **Double détection** – Alertes liées à la présence de fumée ou de monoxyde de carbone (CO) au moyen d'un seul et même appareil à prix abordable.
- **Pile de secours (10 ans sans soucis)** – Aucune pile à remplacer pendant 10 ans.† Permet d'éviter les inconvénients liés au remplacement de la pile pendant toute la durée de vie de l'appareil.

*Selon le nombre total d'installations domestiques en date de décembre 2023. **Les autotests ne remplacent pas les tests manuels de l'avertisseur. Chaque semaine, effectuer un test en appuyant sur le bouton de l'avertisseur pour vérifier qu'il fonctionne correctement. †L'avertisseur est protégé par une garantie limitée de dix (10) ans. Il ne s'agit pas d'une déclaration de

- **Alertes vocales** – Des alertes vocales au langage clair, en français ou en anglais, vous indiquent exactement pourquoi l’alarme retentit, afin que vous puissiez réagir rapidement.
- **Avertisseurs procédant automatiquement à des autotests**** – Afin d’assurer une meilleure protection, les composants internes font en sorte que l’avertisseur fonctionne toujours de la façon prévue.
- **Installation facile** – Installation facile grâce au support de montage qu’il suffit de tourner pour enclencher.
- **Notifications de fin de vie** – Aucune alerte sonore de pile faible! L’alarme sonore de l’appareil vous rappelle qu’il est temps de le remplacer 10 ans après son activation.

fournissant des alertes sonores et visuelles détectant des concentrations de monoxyde de carbone inférieures à 30 ppm.

Délai associé à l’émission d’une alarme par l’avertisseur de CO :

70 ppm : de 60 à 240 min
150 ppm : de 10 à 50 min
400 ppm : de 4 à 15 min

L’avertisseur doit être doté d’un bouton de test qui simulera électroniquement la présence de fumée et de CO et entraînera le déclenchement des deux types d’alarmes par l’avertisseur. Cette séquence permet de tester les composants électroniques de l’avertisseur, afin de s’assurer de leur bon fonctionnement. L’avertisseur doit être doté d’un témoin à DEL pouvant afficher trois couleurs. Le témoin à DEL clignotera en vert 1 fois toutes les 60 secondes lorsqu’il se trouvera en état d’attente. Le témoin à DEL s’allumera en ambre pour indiquer la présence d’une défektivité. Le témoin à DEL clignotera en rouge en synchronisme avec la séquence des sons de l’avertisseur de fumée, et également pour signaler la présence de toute alarme conservée dans l’historique.

L’avertisseur doit être doté de la caractéristique HUSH^{MC}, laquelle permet de mettre l’avertisseur en sourdine de 8 à 10 minutes, dans le cas du déclenchement d’une fausse alarme. Le témoin à DEL clignotera en rouge toutes les 2 secondes, alors que l’avertisseur se trouve en mode HUSH, et se réinitialisera automatiquement de lui-même.

À la date de sa fabrication, l’avertisseur doit respecter au minimum les exigences des normes ULC 531, UL 217, CSA 6.19-17, UL 2034, NFPA 72 et NFPA 101 (pour les habitations à un ou deux ménages).

Installation de l’avertisseur

Ce modèle respecte les normes les plus récentes en matière d’avertisseur de fumée résidentiel, dont un contrôle accru des alarmes déclenchées par la fumée de cuisson. Les experts de l’industrie recommandent

l’installation d’avertisseurs de fumée à ionisation et photoélectriques afin d’assurer la détection optimale des divers types d’incendies pouvant survenir dans une maison. Les avertisseurs de fumée à ionisation peuvent détecter des particules d’incendie invisibles (associées aux feux flambants à combustion rapide) plus rapidement que les avertisseurs photoélectriques. Les avertisseurs photoélectriques peuvent détecter plus rapidement des particules d’incendie visibles (associées aux feux couvants lents) que les avertisseurs à ionisation. Les experts de l’industrie recommandent d’installer des avertisseurs de fumée à des endroits précis, p. ex. à tous les étages de la maison et dans la zone des chambres à coucher. Ils recommandent également l’installation d’un avertisseur de CO à chaque étage de la maison, idéalement à tout étage comprenant des appareils de combustion, et à l’extérieur de la zone des chambres à coucher. L’avertisseur peut être installé sur n’importe quel mur ou plafond, selon les lignes directrices de l’UL/I^{ULC}/la NFPA ou du fabricant relatives à l’emplacement recommandé de ce produit. Consulter le Guide de l’utilisateur pour obtenir plus de renseignements sur les emplacements d’installation recommandés et des directives supplémentaires.

Spécifications liées à l’architecture et à la fabrication

▲ AVERTISSEMENT : *Ce produit doit être utilisé dans des zones intérieures normales de résidences de type familial. Il n’est pas conçu pour évaluer le degré de conformité aux normes commerciales ou industrielles. Il ne peut être installé dans des endroits où seraient entreposées des matières dangereuses, tels que définis dans le code du bâtiment local.*

Cet appareil est conçu pour protéger les personnes contre les effets aigus d’une exposition au monoxyde de carbone. Il ne peut assurer la pleine sécurité des personnes souffrant de problèmes médicaux particuliers. En cas de doute, consulter un professionnel de la santé. Les personnes souffrant de problèmes médicaux pourraient songer à se procurer des appareils

Spécifications techniques

Modèle :	30CUD10-VCA
Source d’alimentation :	Alimenté par pile inviolable (durée de 10 ans ¹)
Capteur de fumée :	Photoélectrique
Capteur de monoxyde de carbone :	Électrochimique
Alarme sonore :	85 dB à 3 m (10 pi)
Plage de température :	4,4 °C (40 °F) à 37,8 °C (100 °F)
Plage de taux d’humidité :	Humidité relative (HR) de 10 à 95 %, sans condensation
Dimensions :	12,7 cm x 5,1 cm x 12,7 cm
Poids :	0,36 kg
Câblage :	Sans objet
Interconnexion :	Sans objet
Garantie :	Garantie limitée de dix (10) ans (pile incluse)
Piles de rechange :	Sans objet

Renseignements requis lors d’une commande

Numéro de commande	CUP	Code 2/5 entr.	Config. emball.	Qté de l’emballage exp.	Dimensions par boîte (larg. x prof. x haut. en cm)	Poids emball. exp. (kg)	Emball. exp. / palette
380-21032772	047871327720	10047871327727	1 avertisseur par boîte de vente au détail	6 boîtes de vente au détail	16 x 38,1 x 15,4	2,52	108
380-21033121	047871331215	10047871331212	2 avertisseurs par boîte de vente au détail	3 boîtes de vente au détail	16 x 38,1 x 15,4	2,44	108